



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 26 mars 2015

1. ACCEPTATION du préavis 56/2015

concernant une demande de crédit de construction pour :

- la réalisation d'une caserne pour le SDIS Nyon-Dôle, site de Genolier
- la réalisation d'un niveau d'appartements au-dessus de la caserne
- l'aménagement des locaux de la voirie

pour un montant total de CHF 2'100'000.- (TTC)

Genolier, le 26 mars 2015

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Denis Matthey



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey